

**Compte-rendu Assemblée Générale 18 avril 2016**

**Salle des fêtes de la Celle sur Loire**

**PARTICIPANTS :**

ARLETTAZ Thierry, Conseiller municipal de Neuvy  
BAGOT Patrick, Président de la CLI et Conseiller Départemental canton de Sancerre  
BASTIN Damien, Sûreté et qualité CNPE  
BILLAUT Jean-Louis, Maire de Boulleret  
BUFFET Bernard, Ancien Président de la CLI  
BIZET Gérard, Association du Val de Loire pour la Défense de la Qualité de la Vie  
BOQUEL Pierre, ASN  
BOURSIER Jean Marie, Directeur du CNPE de Belleville  
BOUVET Michel, Conseiller Municipal de Léré  
BUFFET Bernard, Président de la CLI de Belleville/Loire  
CAILLARD Sophie, Adjointe Neuvy sur Loire  
CORBET Patrice, Conseiller municipal d'Arquian  
DE LAMMERVILLE Patrice, Société pour la protection des paysages et de l'Esthétique de la France  
DE MAURAIGE Pascale, Maire d'Arquian et Conseillère générale de la Nièvre  
DESPREZ Daniel, Association Sortir du Nucléaire  
DEVIE Pauline, Chargée de communication CNPE  
DESBOIS Patrick, Maire de Beaulieu  
GIRAULT Maud, Société Française d'Energie Nucléaire Val de Loire  
HERDNER Barbara, SIDPC18  
JACQUELIN Pascal, Délégué syndical CFE CGC  
JACQUIER Hervé, CNPE  
LENGRAND Michel, Adjoint au maire de Bonny sur Loire  
LIZE Florian, ASN  
MASSONNAT Jacques, Représentant syndicat Sud Energie  
MARRET Dominique, Président de l'association Puisaye-Loire-Nature et Environnement  
MESSELOT Daniel, Président association du Val de Loire  
MOZZICINACCI Jean Gabriel, CDOM 18  
PRUNIAUX Samuel, Commandant du PSPG de Sury près Léré  
QUIEN Jean François, Chef du service interministériel de défense et de protections civiles à la préfecture  
RICHIDE Pascal, Conseiller municipal de Beaulieu sur Loire  
ROGER Silvère, Chef de mission environnement CNPE  
RONDELET Thierry, Conseiller municipal de Santranges  
RON Christian, ASN, inspecteur de la sûreté nucléaire chargé du suivi du site de Belleville  
ROY Danielle, Maire de la Celle sur Loire  
THYRION Jean Pierre, Président de l'Association Nature 18

**EXCUSES :**

AUDRY Régine, Chambre de métiers et de l'Artisanat du Cher  
BAARDMAN BOGERMAN Pierre, Conseiller municipal d'Annay  
BRIEC Gérard, 3ème Adjoint de Myennes  
BROSSARD Bernard, Docteur Conseil de l'ordre des vétérinaires Région Centre  
BLONDELET Eric, MDL/Chef BT Léré, référent environnement PSPG Sury près Léré  
BOUJLILAT Hicham, Conseiller Régionale Bourgogne Franche Comté  
COLAS Frédérique, Conseillère Régionale Bourgogne Franche Comté  
CONDEMINE Jean Pierre, Préfet de la Nièvre  
DEFFOBIS Jacky, Conseiller Municipal de Faverelles  
FROMION Yves, Député du Cher

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

GUILLOU Michelle, Conseillère départementale canton de Sancerre  
LECHAUVE Michel, Conseiller Départemental de Gien  
RIVET Michelle, Conseillère Régionale du Centre Val de Loire  
SUEUR Jean Pierre, Sénateur du Loiret

Monsieur Bagot, Président de la CLI, ouvre la séance à 18 h 30 en remerciant Madame Roy, Maire de la Celle sur Loire, d'accueillir dans ses locaux l'Assemblée Générale de la CLI, ainsi que Monsieur Boquel de l'ASN, Monsieur Boursier, Directeur du CNPE, Madame Herdner du SIDPC18 et les élus de leur présence.

I / Après avoir énoncé les excusés, Monsieur BAGOT présente le rapport annuel d'activité 2015.

En 2015, la CLI a tenu deux réunions plénières :

- Le 20 février 2015 à Belleville sur Loire (18)
  - Présentation des rapports d'activité et financier de la CLI
  - Présentation du bilan de fonctionnement par le CNPE
  - Présentation de la décision 2014-DC-0444 relative aux arrêts et démarrages réacteurs par l'ASN
  
- Le 26 octobre 2015 à la Belleville sur Loire (18)
  - Réunion en 2 parties :
    - Extraordinaire :  
Changement de bureau, changement de Président et conformité des statuts
    - Plénière :  
Etude de sédiments de la Loire  
Présentation de la campagne de distribution des pastilles d'iode par l'ASN  
Présentation du projet station d'épuration et rénovation des parkings par le CNPE  
Présentation du chantier du grand carénage.

la CLI a édité des bulletins (12000 exemplaires), distribués dans les 18 communes formant le PPI ;

L'étude des sédiments de la Loire, en aval de la centrale, sera effectuée par le laboratoire ACRO, en mai/ juin dès que le niveau de l'eau (Loire) permettra les prélèvements. Le devis étant accepté par le Président de la CLI et envoyé au Laboratoire ACRO.

Le rapport annuel d'activité de 2015 a été validé par les membres de la CLI

II / Monsieur MARRET, trésorier, présente le plan financier de la CLI :

- Les comptes de l'année 2015
- Le montant des dépenses globales est de 8 451.61 €

Point important : le loyer 2015, réglé en début 2016, n'apparaît pas en 2015.

Le montant des recettes est de 43 619 € soit : 9000 € du Conseil Départemental du Cher, 17000 € pour l'ASN et le résultat 2014, 17 619.01. Ce résultat laisse un report de 35 167.40 € pour l'année 2016.

Les comptes de l'année sont adoptés par la CLI à l'unanimité.

- Le prévisionnel de 2016

Les dépenses se monteraient à 43650 € en incluant 25000 € pour l'étude des sédiments. La mairie de Belleville mettant à disposition un local gratuitement à la CLI, le loyer (soit 1200 €) n'apparaîtra plus en 2017.

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Les recettes sont estimées à 60 245 € (9000 € subvention CD du Cher, 16 000 € ASN (solde étude des sédiments soit 15 000 € et 1075 € pour les dépenses de fonctionnement soit 50 % des frais de fonctionnement (hors salaires et cotisations) selon la règle d'attributions des subventions de l'ASN aux CLI et le report 2014)

Le budget prévisionnel est voté par la CLI à l'unanimité

### III/ Retour sur la Follow up Peer review de WANO par Jean-Marie Boursier, Directeur du CNPE de Belleville

WANO (World Association of Nuclear Operators) est une association d'exploitants au niveau mondial créée en 1989 dans le but d'améliorer la sûreté nucléaire des installations de ses membres.

Sa mission principale est de venir apporter du conseil à l'exploitant qui en fait la demande, et de faire des inspections, qui ont lieu tous les 4 ans sur les sites français.

Pour le site de Belleville, les experts WANO sont venus en avril 2014. Ils reviennent vérifier 24 mois après si les recommandations ont été prises en compte ou pas et, si besoin, ils émettent d'autres recommandations.

WANO procède par des visites sur les installations, des revues, confiées à des « pairs », pour identifier et mettre en partage les meilleures pratiques.

Présidée actuellement par un Brésilien, elle réunit 130 exploitants (qui comptabilisent 430 réacteurs\*).

\* 438 réacteurs nucléaires sont en fonctionnement dans le monde

L'objectif de WANO est de mesurer les progrès réalisés par le site, depuis la visite initiale organisée en mai 2014.

Les 10 experts mandatés par WANO sont des « pairs » travaillant chez d'autres exploitants (6 nationalités différentes).

Ils ont observé et évalué, du 1er au 5 février 2016, les 15 domaines identifiés en 2014 comme devant progresser.

#### **4 niveaux d'évaluation :**

<b>A: Progrès satisfaisants réalisés</b>	<b>Atteint</b>
<b>B: Progrès ont été réalisés et doivent continuer</b>	<b>Partiellement Atteint</b>
<b>C: Une attention particulière de la hiérarchie est attendue</b>	<b>Très Partiellement Atteint</b>
<b>D: Pas de progrès significatif</b>	<b>Non atteint</b>

Le résultat global pour le CNPE de Belleville est de 93% des domaines évaluées en A ou B, sauf le domaine Processus de prise de décisions opérationnelles classé en C. Leur prochaine visite sera pour 2018.

#### Question de Monsieur Bouvet à Monsieur Boursier

Pourquoi Wano ne regroupe pas la totalité des réacteurs en fonctionnement dans le monde ?

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – [clibelleville@orange.fr](mailto:clibelleville@orange.fr)

Réponse : Ce sont des exploitants qui adhèrent à WANO, et depuis Fukushima, il y a la volonté par WANO d'exclure les exploitants qui ne sont pas en phase avec la primauté sûreté. La transparence et la sûreté vont de pair dans l'adhésion WANO.

## IV/ Présentation de la construction des DIESEL d'ULTIME SECOURS par Damien Bastin, Responsable Sûreté Qualité de la centrale de Belleville-sur-Loire

Les DUS sont les Diesel d'Ultime Secours qui sont déjà en construction, suite à l'accident de Fukushima de mars 2011, et la demande de l'ASN, le CNPE a élaboré des propositions visant à améliorer la sûreté dans le cas de situations extrêmes. Ce sont ces évolutions qui sont déclinées dans les 3 phases du programme « post-Fukushima »

### ✓ Phase 1 (jusqu'en 2015)

Mise à disposition de moyens mobiles complémentaires de gestion de crise.

### ✓ Phase 2 (2015-2019)

Déploiement de moyens fixes, à demeure dont les Diesels d'Ultime Secours (D.U.S.) qui constituent les premiers éléments du « noyau dur ».

### ✓ Phase 3 (2019-2033)

Déploiement des derniers éléments du « noyau dur » pour couvrir les situations les plus extrêmes allant au-delà des référentiels.

Le « noyau dur » est constitué des dispositions matérielles et organisationnelles robustes destinées à garantir la sûreté nucléaire au-delà du dimensionnement comme ligne de défense ultime dans des situations extrêmes.

Ce « filet ultime » contribuera également à renforcer la robustesse des dispositifs déjà existants de prévention de la fusion des cœurs des réacteurs.

Les évolutions du programme post-Fukushima résultent des conclusions fournies dans les rapports d'Evaluation Complémentaires de Sûreté.

Les D.U.S. sont compris dans la prescription ECS-18, partie II du rapport des ECS

« Au plus tôt compte tenu des contraintes de déploiement sur le parc et, en tout état de cause, avant le 31 décembre 2018, l'exploitant met en place, sur chacun des réacteurs du site, un moyen d'alimentation électrique supplémentaire permettant notamment d'alimenter, en cas de perte des autres alimentations électriques externes et internes, les systèmes et composants appartenant au noyau dur objet de la prescription [ECS-1] ».

Le DUS sert à assurer une alimentation électrique de secours du site pour des situations potentiellement consécutives à une agression extrême dont le niveau de sévérité dépasse celui considéré dans le référentiel de sûreté des installations.

Le bâtiment D.U.S. satisfait les exigences de stabilité, durabilité, résistance mécanique et aptitude au service dans les situations suivantes :

- ✓ Situation normale,
- ✓ Situations exceptionnelles,
- ✓ Situations accidentelles au-delà du référentiel.

Pour parer aux agressions du « noyau dur » (séisme, inondation et phénomènes naturels pouvant y être associés, à savoir le vent, la grêle, la foudre, et la tornade) ainsi qu'aux effets induits par les

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

phénomènes naturels (explosion externe, incendie et risques de chutes de charge et chocs provenant de structures).

Il y a un bâtiment D.U.S. par unité de production, à savoir 2 D.U.S. sur Belleville.

Sur Belleville, les D.U.S. sont configurés sur radiers et sur appuis parasismiques.

Ils contiennent un groupe électrogène et 2 réservoirs de fuel.

Ses dimensions sont : Sur Belleville, les D.U.S. sont configurés sur radiers et sur appuis parasismiques.

Ils contiennent un groupe électrogène et 2 réservoirs de fuel.

Ses dimensions sont : 12 m x 24 m x 25 m : 290 m<sup>2</sup> au sol / h = 18 m béton armé + 7 m de bardage métallique.

Les travaux sont cadencés de la manière suivante :

✓ Travaux préalables :

Dévoisement de réseaux (SEO, JPD, SEP, Télécom, PRS...), déplacement d'un parc GAZ, d'un parc produits chimiques, d'un piézomètre. Phase réalisée en 2015.

✓ Génie civil :

- Travaux préparatoires (traitements de sol) : Phase réalisée 2ème semestre 2015
- Gros œuvre et second œuvre : Phase débutée en février 2016 jusqu'en janvier 2017
- VRD liaison à la tranche : Phase prévue entre juin 2016 et juillet 2017

✓ Electromécanique :

Groupe électrogène avec ses auxiliaires, contrôle-commande délocalisé, distribution électrique à l'intérieur du bâtiment DUS. Phase prévue entre mai 2017 et mars 2018.

✓ Distribution électrique et Raccordement

- Tirage de câbles, installation de tableaux électriques
- Raccordement à l'unité de production. Phase prévue entre mi-2017 et mi-2018

La phase Génie Civil qui se déroule actuellement sur le CNPE de Belleville représente en moyenne par D.U.S. :

Génie civil :

- ✓ 750 m<sup>3</sup> de terres excavées
- ✓ 1 800 m<sup>3</sup> de béton (environ 300 toupies)

VRD Génie civil :

- ✓ 200 m linéaires de réseaux
- ✓ 8 000 m<sup>3</sup> de terres excavées

Question de Monsieur Marret : combien de temps le DUS peut fonctionner avec les réserves de fuel ?

Réponse : les réserves peuvent faire fonctionner le DUS pendant plusieurs jours, l'organisation des DUS (autonome pendant 24 heures, après 24 heures la FARN entre en action, si nécessité) ;

Question de Monsieur Buffet : S'agit-il des doublons des diesels existants ? Est-ce du matériel français ?

Réponse : Ce ne sont pas tout à fait des doublons car les Diesels qui sont en place font 5 mégawatts de puissance et ceux-là font 3 mégawatts donc ils ne remplacent pas ceux qui sont en place et n'ont pas la même fonction (fonctionnement ultime secours). Ce matériel est installé par Westinghouse, mais on ne sait pas si celui-ci est d'origine française.

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – [clibelleville@orange.fr](mailto:clibelleville@orange.fr)

Question de Monsieur Desprez : Le système intègre-t-il bien le risque sismique ?

Réponse : le système de refroidissement du réacteur est dimensionné pour résister en cas de séisme. Dans le noyau dur est prévue une alimentation en eau complémentaire pour avoir une réserve (back up) en cas de nécessité, tirée directement de la nappe phréatique du site.

Question de Monsieur Desprez : Est-ce qu'il y a un circuit d'eau qui passe dans cette tranchée ?

Réponse : non il n'y a pas d'eau qui passe dans ces tranchées, ce sont des circuits électriques (gros câbles pour faire passer l'électricité).

## V / Présentation de la campagne d'arrêts 2016 par Jean-Marie Boursier.

1/ Un arrêt pour Simple Rechargement sur l'unité de production n°1 qui a débuté le 26 mars jusqu'au 19 mai, pendant 54 jours, pour un renouvellement d'1/3 du combustible avec des chantiers majeurs comme par exemple, le remplacement d'un échangeur régénérateur, l'échange d'une pompe sur un système de sauvegarde, le remplacement des réducteurs du pont polaire (chariot 205 tonnes).

Afin de permettre de réaliser ces projets 1000 salariés d'entreprises extérieures sont mobilisés en plus des 800 salariés.

2/ un arrêt d'été : visite partielle de l'unité de production n°2, prévue le 16 juillet, pendant 72 jours

C'est le premier arrêt du Grand Carénage de Belleville, les activités seront :

- ✓ renouvellement d'1/3 du combustible, des activités de maintenance avec des chantiers majeurs comme par exemple :
  - Les épreuves hydrauliques du circuit secondaire principal et des sécheurs surchauffeurs ;
  - Le remplacement des tubes guides de grappe ;
  - Le remplacement de 2 pôles du transformateur principal ;
  - La mise en œuvre partielle d'un revêtement (type peau composite) sur les parois interne et externe de l'enceinte interne du bâtiment réacteur.

1 700 salariés d'entreprises extérieures rejoindront EDF pour mener à bien ces gros chantiers.

Une fédération d'entreprises a été montée pour la première fois et sera mise en place cet été, notamment pour :

- améliorer la coordination entre les entreprises,
- réduire les interfaces,
- réduire les heures d'attente

Question de Monsieur de Lammerville sur la qualité du revêtement

Réponse : lors des visites décennales, EDF doit faire des épreuves de tenue de l'enceinte en situation accidentelle, pour satisfaire les critères établis par l'ASN, il y a des taux de fuites qui sont connues. Le béton vit sa vie tranquillement, lors de la dernière visite décennale 2009/10 les critères étaient satisfaisants mais rapprochaient des limites admises, alors EDF a préféré refaire le revêtement afin de se donner une marge (enceinte interne et une autre externe avec entre les deux un système de dépression).

Question de Monsieur Messelot sur la durée de vie de ce revêtement

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – [clibelleville@orange.fr](mailto:clibelleville@orange.fr)

Réponse : les experts disent que cela permettrait d'exploiter Belleville 30 années supplémentaires.

Question de Monsieur Messelot sur des travailleurs non-salariés (prestataires), qui pourrait s'infiltrer avec des intentions malveillantes, suite aux attentats en Belgique

Réponse : En France, toute personne entrant sur le site fait l'objet d'une enquête réalisée par les pouvoirs publics, et qui donnent leur avis favorable ou non pour entrer sur le site nucléaire.

Si la préfecture donne un avis défavorable, le CNPE suit l'avis donné, et par conséquent la personne ayant un avis défavorable ne peut pas rentrer sur un site nucléaire et cela vaut pour toute la France.

Des contrôles sont faits régulièrement sur les personnes, comme sur les véhicules donc aucun produit dangereux ne peut rentrer.

Madame Herdner complète les propos de monsieur Boursier, le SIDPC du Cher : 6 personnes dont 3 traitent les criblages tous les jours (100 par an), il n'y a pas que les casiers judiciaires qui sont demandés.

Madame de Mauraige demande s'il y a beaucoup de refus, la réponse est qu'il y en a quelques-uns. Le risque zéro n'existant pas, les fichiers sont croisés, EDF exclut les personnes qui ne sont pas compatibles avec une activité sur un site nucléaire.

Madame Roy demande si les contrôles sont les mêmes entre Nièvre et Cher. La réponse est que chaque entreprise est rattachée à un CNPE, la demande se fait à la préfecture qui héberge le CNPE.

## VI / Rapport d'activité 2015 de l'ASN par Pierre BOQUEL, chef de division ASN et Monsieur RON Christian, ASN, Adjoint au chef de division

- 1) 21 inspections sur 23 jours en 2015, il y en aura au moins autant en 2016.
  - thématiques sûreté, environnement, radioprotection, transport
  - 4 inspections sur l'environnement (dont 1 inspection de récolement après l'inspection renforcée effectuée en 2014)
  - 3 jours d'inspections inopinées pendant la période d'arrêt
  - 2 inspections « hors programme initial »
- 2) 17 accords de dérogation, portant sur les modifications matérielles ou des dérogations aux règles générales d'exploitations des installations.
- 3) Suivi du seul arrêt du réacteur n° 2, pour simple rechargement (arrêt court)

Donc une année courante pour le fonctionnement du site de Belleville

### Les résultats 2015

41 événements significatifs déclarés à l'ASN en 2014 dont :

- 31 événements sûreté (ESS)
- 8 événements environnement (ESE)
- 2 événements radioprotection (ESR)

3 événements significatifs ont été classés au niveau 1 de l'échelle INES, événements déclarés au titre de la sûreté. Chacun de ces événements a fait l'objet d'un avis publié sur le site internet de l'ASN.

### Les perspectives 2016

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, place Prudent Chollet 18240 Belleville sur Loire

Tél : 02.48.54.78.61 – [clibelleville@orange.fr](mailto:clibelleville@orange.fr)

L'ASN maintient le nombre d'inspections en 2016 qu'en 2015, il y aura plus de jours de présences, car il y aura deux arrêts (5, 6 ou 7 jours au lieu de 3).

Instruction des dossiers d'autorisation

Suivi de l'arrêt pour simple rechargement du réacteur n° 1

Suivi de l'arrêt de visite partielle du réacteur n°2

Monsieur RON présente un nouvel arrivant sur le site du CNPE de Belleville, Monsieur LIZE Florian (ASN).

Avant de clôturer la réunion, monsieur Bagot donne deux précisions :

La CLI a posé la question au CNPE, par rapport aux sirènes, les élus et les habitants des alentours aimeraient connaître la différence entre la sirène de chaque mercredi et celle en cas de problème avec le site du CNPE (faire des essais, ou l'entendre 2 fois par an pour bien faire la différence)

La CLI a posé une question à l'ASN, par rapport aux comprimés, car les anciennes boîtes ressemblent aux nouvelles. Monsieur Bagot avait suivi une réunion sur la Rémanence à Paris. Suite à son entretien avec Yves Lheureux de l'ANCCLI, monsieur Bagot a su que les comprimés étaient soumis comme les autres boîtes de médicaments à l'AMM (autorisation de mise sur le marché), pour refaire la boîte de comprimés cela serait compliqué et cela amènerait à soumettre à nouveau le médicament à une nouvelle AMM. C'est assez difficile de changer, mais l'information est passée à l'ASN, qui verra ce qu'elle peut faire pour la prochaine campagne, afin que cette boîte change de couleur et que les habitants n'aient pas à renouveler leur demande.

Monsieur Bagot clôture la réunion à 20 h 00.